

DONNÉES DE PAIEMENT POUR DÉTECTER LES CAS DE NON-CONFORMITÉS DANS LE COMMERCE NUMÉRIQUE

Chili

2026

RAPPORT SUR LES CARTES DE PAIEMENT INTERNATIONALES

PAIEMENTS EFFECTUÉS À DES ENTREPRISES OFFSHORE

- Fournit des données sur tous les paiements effectués depuis le Chili vers des entreprises offshore (fournisseurs ou prestataires de services) par carte de crédit, carte de débit, carte prépayée ou autre carte internationale.
- Soumis par les banques et autres entités réglementées par la Commission des marchés financiers autorisées à émettre des cartes de crédit, des cartes de débit et des cartes prépayées
- Les sociétés Swift, cryptomonnaies, de traitement des paiements et de passerelle de paiement ne font pas de rapport
- Fournit des informations sur chaque transaction individuelle
- Les informations sont transmises électroniquement au SII chaque trimestre.
- N'affecte pas le secret bancaire. N'identifie pas le payeur local, se contente de le catégoriser comme B2B ou B2C.

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

PAIEMENTS EFFECTUÉS À DES PRESTATAIRES DE SERVICES OFFSHORE

- Fournit des informations sur les paiements internationaux effectués à des non-résidents par l'intermédiaire d'entreprises de télécommunications.
- Ce document traite des paiements effectués par facturation directe auprès de l'opérateur et des achats intégrés via l'application pour les segments de la population non bancarisée.
- Soumis par les sociétés de télécommunications autorisées (fournisseurs d'accès Internet ; opérateurs de téléphonie mobile ; opérateurs de télévision payante)
- Facturé au client sous forme de services prépayés (portefeuille électronique) ou sur la facture mensuelle
- Les informations sont transmises électroniquement au SII chaque trimestre.
- Fournit uniquement des informations agrégées
- Ne fournit pas d'informations spécifiques sur le payeur local. Catégorise uniquement les transactions B2B et B2C.

DONNÉES DE PAIEMENT SPÉCIFIQUES REÇUES

RAPPORT DE CARTE DE PAIEMENT

Numéro de référence international
Date d'opération
Description de l'opération
Ville marchande
Pays
Montant en devise d'origine
Monnaie d'origine
Montant en dollars américains
Catégorie de marchands
Nom du commerçant
Mode de paiement
carte de paiement
Système de cartes
émetteur de carte
ID du commerçant
Type d'opération
Origine du marchand
Carte BIN
Type de client

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Quartier informé
Numéro de référence
Date d'opération
Description de l'opération
Ville marchande
Pays
Transactions mensuelles
Montant en CLP d'origine
Monnaie d'origine
Catégorie de marchands
Canal
Mode de paiement
Franchise
Émetteur
ID du commerçant
Type d'opération
Origine du marchand
Carte BIN
Type de client

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

AVANT DE RECEVOIR LES DONNÉES

- Un cadre réglementaire complet qui facilite l'acquisition de données transactionnelles.
- Connaître le secteur et les données que vous pourrez recevoir. Table ronde avec l'association bancaire , les fournisseurs de services de terminaux de paiement et de paiement en ligne , et les banques locales.

À LA RÉCEPTION DES DONNÉES

- Les informations sont téléchargées via un service web, sous forme de fichier plat, directement dans le système serveur du SII, par le biais du site web du SII, par des informateurs ayant un profil préalablement authentifié.
- Les données téléchargées ne peuvent être consultées que par les utilisateurs SII autorisés possédant le profil approprié.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

- Le nettoyage des données est généralement nécessaire en raison de la mauvaise qualité des informations causée par les pénalités appliquées.

UTILISATIONS PERTINENTES DES DONNÉES DE PAIEMENT

ÉTABLIT UNE SYMÉTRIE D'INFORMATION AVEC LES CONTRIBUABLES, REMPLACEANT LES ESTIMATIONS ET LA MODÉLISATION PRÉDICTIVE PAR UNE CERTITUDE FONDÉE SUR LES DONNÉES

- Détecter l'absence d'inscription au régime simplifié de TVA
- Détecter les omissions ou les sous-déclarations fiscales
- Obligation pour les contribuables d'abandonner le régime simplifié de conformité à la TVA
- Mise à jour des contribuables inscrits au régime simplifié de conformité à la TVA
- Évaluation de la charge de TVA des contribuables
- Cadre de base pour la retenue à la source de la TVA, facilitant la sélection stratégique et l'identification des agents chargés de la retenue à la source
- Engagement et intégration des principales parties prenantes dans le cadre du nouveau régime d'enregistrement des fournisseurs et de responsabilité totale pour les plateformes numériques

RETENUE DE TVA POUR LES NON-RÉSIDENTS

- ❖ En vigueur depuis août 2022
- ❖ Dernier recours contre la non-conformité intentionnelle
- ❖ Actuellement appliquée à 25 entreprises non résidentes
- ❖ Cadre juridique de la loi sur la TVA
- ❖ Une table ronde avec les agents de retenue à la source était nécessaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Identification des entités non conformes.** Détection des entreprises non conformes grâce aux renseignements tirés des rapports de paiement par carte et de télécommunications.
- **Protocole d'engagement.** Mise en œuvre de la procédure formelle de « lettre de rappel » pour encourager le respect volontaire des règles.
- **Passage à la retenue de TVA.** En cas de non-réponse ou de non-conformité persistante, les entités sont formellement intégrées au système de retenue de TVA.

SOCIÉTÉ DE STREAMING D'ANIMÉS

- ❖ L'entité a initialement été désignée pour la retenue de TVA en raison de son défaut d'inscription au régime simplifié de conformité à la TVA.
- ❖ Durant la période de non-conformité, l'entité a été acquise par le groupe Sony.
- ❖ Le contribuable a initialement invoqué un manque de données internes concernant ses obligations en matière de TVA chilienne et les charges associées.
- ❖ L'assujettissement à la TVA a été formellement établi par le SII grâce à l'analyse des rapports de paiement par carte et par télécommunications, fournissant ainsi des preuves empiriques des recettes de source chilienne.
- ❖ L'entité a réglé un principal impayé de 246 406,0 USD couvrant huit périodes fiscales (du deuxième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2022), intérêts et pénalités compris.
- ❖ Suite à la régularisation réussie de son statut fiscal, l'entité a été officiellement exclue de la liste de retenue à la source de la TVA.
- ❖ Situation actuelle en matière de conformité. L'entité ne présente aucun arriéré d'impôt suite à sa régularisation, ayant versé à ce jour environ 1 344 850,00 USD (3e trimestre 2025) de TVA.

CONNAISSANCES ACQUISES

- **Consultation des parties prenantes.** Faciliter l'engagement des informateurs clés est essentiel pour comprendre le secteur et définir les ensembles de données spécifiques disponibles pour l'établissement des rapports.
- **Prioriser la qualité des données .** Les difficultés opérationnelles proviennent généralement d'une qualité de données insuffisante plutôt que de retards dans la transmission des informations.
- **Valeur de l'intégrité des données .** Des données « propres » et de haute qualité constituent un atout stratégique ; leur valeur ne doit pas être sous-estimée, car elles fournissent la base empirique nécessaire pour étayer les décisions des institutions d'information sur les données (SII) dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives.

DÉFIS ACTUELS ET FUTURS

- Une complexité importante découle de l'absence d'un identifiant de commerçant uniforme pour une seule entité commerciale.
- L'émergence de nouveaux moyens de paiement et l'évolution des technologies financières court-circuitent les circuits de reporting traditionnels.
- Entités intermédiaires nationales , créées uniquement pour le recouvrement des paiements et masquant l'identité du principal bénéficiaire économique



DONNÉES DE PAIEMENT POUR DÉTECTER LES CAS DE NON-CONFORMITÉSDANS LE COMMERCE NUMÉRIQUE

Chili

2026